

l'Est que dans l'Ouest du pays. Vous serez invités à étudier d'autres mesures tendant à favoriser l'amélioration des exploitations agricoles et l'augmentation de leurs revenus.

Puis, en 1963, voici ce qu'on trouvait dans le discours du trône:

On vous proposera une nouvelle loi sur le ministère de l'Agriculture, prévoyant la nomination de deux ministres, ce qui permettra d'accorder plus d'attention aux besoins de l'agriculture tant dans l'Est que dans l'Ouest du pays. Mes ministres lanceront de nouveaux programmes, afin d'accroître la stabilité et la prospérité de l'agriculture.

Je ne saurais dire dans quelle mesure les programmes du gouvernement, depuis deux ans, ont aidé les habitants des régions agricoles, mais une chose dont je suis certain, c'est qu'on a négligé de nommer le deuxième ministre.

Honorables sénateurs, si je signale ces choses, c'est pour démontrer qu'il y a eu relâchement quelque part depuis l'avènement du gouvernement actuel, en 1963. Ce sont là des questions vitales. Celle qui a trait aux pêcheries est une des plus importantes, non seulement pour les provinces atlantiques et la côte ouest de la Colombie-Britannique, mais pour tout le Canada. Nos pêcheries sont plus importantes encore pour la prospérité de notre pays. Mon intention, en signalant ces faits et en citant ces déclarations, est de prouver que le gouvernement a pris l'habitude de se répéter d'année en année. Voici ce qu'il dit au sujet des pêcheries dans le dernier discours du trône:

Afin d'augmenter le revenu des pêcheurs canadiens, vous serez saisis d'une mesure visant à établir un programme national plus vaste de mise en valeur des pêcheries.

Que disait le gouvernement en 1964? En 1964, il s'est contenté de dire qu'il

entreprendrait un programme national d'expansion de la pêche pour donner suite aux conclusions de la conférence fédérale-provinciale sur les pêcheries.

C'est exactement la même chose. En 1963, lorsque le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir, il a déclaré dans le discours du trône:

Le gouvernement entame présentement des consultations avec les provinces en vue de mettre au point un programme d'expansion nationale des pêcheries.

Il s'agit de trois discours du trône différents; le gouvernement s'y engage chaque fois à faire quelque chose, mais il n'a encore rien fait. Les mesures qui ont été prises au

sujet des pêcheries l'ont été par les provinces elles-mêmes.

Ainsi, vous constaterez que depuis le 16 mai 1963 le gouvernement fédéral consulte les gouvernements des provinces qui s'intéressent aux pêcheries mais, autant que je sache, aucun programme relatif aux pêcheries n'a encore été institué à la suite de ces consultations. On en a peut-être institué un, mais nous n'en avons constaté aucun résultat.

A nous qui demeurons dans les provinces Maritimes, il semble plutôt étrange que le gouvernement accorde aux cultivateurs et aux producteurs laitiers—et nous ne nous y opposons pas—des subventions à l'égard de presque tous leurs produits. Mais lorsqu'il s'agit d'accorder des subventions aux pêcheurs relativement aux produits de leur pêche, il me semble que ces gens soient des «Canadiens oubliés». Toutefois, le gouvernement provincial a semblé vouloir prendre des mesures récemment, à Terre-Neuve, pour accorder une certaine mesure d'aide aux pêcheurs.

Dans le discours du trône du 5 avril 1965, nous relevons ce passage:

Vous serez saisis d'une mesure visant à modifier la Loi sur la citoyenneté canadienne...

La chose ne devrait poser aucune difficulté.

...notamment afin d'assurer l'égalité complète des droits de tous les Canadiens, quel que soit leur pays d'origine.

En 1964, le discours du trône précisait alors:

Vous serez invités à étudier des modifications à la Loi sur la citoyenneté qui assureront une entière égalité de droits à tous les citoyens canadiens, où qu'ils soient nés.

Revenons à l'année 1963, alors que le discours du trône précisait:

Il sera proposé une modification à la Loi sur la citoyenneté canadienne, afin d'assurer à tous les citoyens canadiens, où qu'ils soient nés, une parfaite égalité de droits.

Peu importe l'endroit où ils sont nés. On nous a présenté ces trois discours du trône. Chaque fois, on devait faire quelque chose à ce sujet. Certains de ces citoyens mourront, je le crains, avant que le gouvernement actuel prenne une décision finale.

Honorables sénateurs, j'en viendrai maintenant à la réforme du Sénat. Cette affaire est sur le tapis depuis longtemps. Ces derniers temps, vous avez fait l'objet de toutes sortes d'insultes, à mon avis, de commentaires malveillants de la part de certains de nos collègues parlementaires de l'autre endroit. On a dit que vous étiez «les vieux chevaux du parti» (*party hacks*), ou, si l'on veut, la